Usines d'incinération d'ordures ménagères

L'année 2006 a été caractérisée par la suspension de l'exploitation de l'usine de Labeuvrière intervenue le 28 décembre 2005 en raison de la non conformité des installation aux dispositions de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 relatif à l'incinération des déchets non dangereux. Le redémarrage des activités de cette usine n'est en effet intervenu qu'au début 2007.

Cette situation constitue la principale explication de la réduction de tonnage de déchets incinérés sur l'ensemble de la région Nord – Pas de Calais qui passe de 873 475 tonnes à 765 644 tonnes soit une diminution de 12 % par rapport à 2005. Parallèlement, à périmètre inchangé, une tendance à la baisse d'environ 2 à 3 % est constatée pour plusieurs autres usines. Cette évolution peut être en rapport avec le développement de collectes sélectives pour le recyclage matière des déchets collectés par le service public. Elle confirme en tout cas une tendance déjà perçue l'année précédente qui ne touche pas vraiment les usines de Douchy les Mines et de Noyelles\Lens qui traitent aussi des déchets de soins à risques infectieux. L'accroissement du tonnage traité à l'usine d'Hénin-Beaumont(+ 9 %) est vraisemblablement imputable au rapprochement des communautés d'agglomération d'Hénin-Beaumont et du Douaisis, car cette dernière recourait jadis à la décharge pour l'élimination de ses déchets ultimes. Par ailleurs les collectivités propriétaires des usines d'incinération ne sont plus enclines à combler leur capacités résiduelles avec des déchets industriels banals résiduaires car l'hétérogénéité de leur composition dérègle les conditions de combustion des fours et nuisent par conséquent au respect de certaines prescriptions des arrêtés d'autorisation d'exploiter des usines.

Les tonnages de déchets de l'incinération sont logiquement eux aussi en régression, - 7 % pour les cendres et les Refioms éliminés en installations spécialisées et – 17 % pour les mâchefers valorisés presque en totalité en travaux publics. Ces chiffres qui différent de celui de la diminution du tonnage total incinéré peuvent s'expliquer par une amélioration du traitement des rejets atmosphériques pour les cendres et les Refioms et par une diminution de la proportion d'éléments minéraux dans les déchets incinérés pour les mâchefers en raison du développement des collectes des déchets minéraux en déchèteries.

Aucun événement particulier n'a été signalé en ce qui concerne le fonctionnement des usines d'incinération de déchets non dangereux de la région. Le prototype d'unité de thermolyse de la société Thide à Saint-Laurent-Blangy a bien augmenté le tonnage traité de 9 407 tonnes à 16 519 tonnes.

Le contrôle des rejets et du fonctionnement des usines d'incinération de déchets non dangereux de la région reste une priorité de l'inspection des installations classées qui s'attache à vérifier le strict respect des normes européennes reprises dans les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002.

Exploitant	Commune	Quantité incinérée (en t)	Séparation cendres et mâchefers	Cendres produites et REFIOM (en t)	Mâchefers produits (en t)	Mâchefers valorisés (en t)
Véolia	Halluin	329022	oui	10 705	77591	77591
Cideme	Saint-Saulve	99094	oui	4 034	21 443	21443
Inova	Noyelles-sous-Lens	96600	oui	1 973	20123	20123
Procyrdhim	Douchy-les-Mines	89290	oui	3535	20154	20154
SMIAA	Maubeuge	81460	oui	3564	18872	17259
Cideme	Hénin-Beaumont	53659	oui	2216	12289	12289
Thide	Saint-Laurent-Blangy	16519	oui	26		
Sémiora	Labeuvrière	0		0	0	0
TOTAL		**765644**		**26053**	**170472**	**168859**

DRIRE
NORD
PAS-DE-CALAIS

Localisation des usines d'incinération d'ordures ménagères et tonnages éliminés en 2006

Données ICPE DRIRE Nord Pas-de-Calais
IGN© BD CARTO®
IGN© BD Carthage®

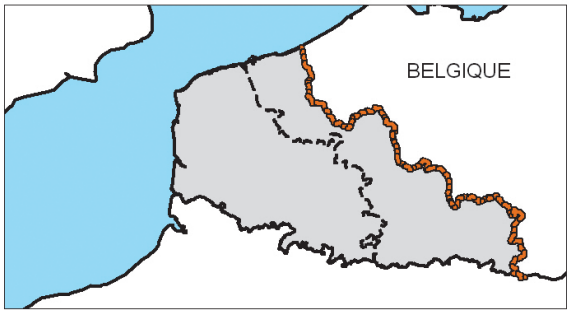

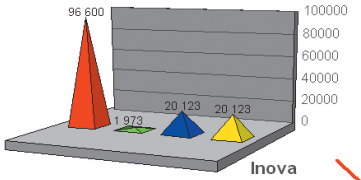

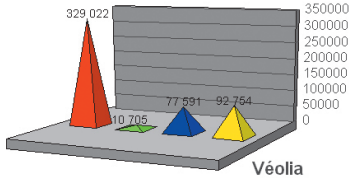

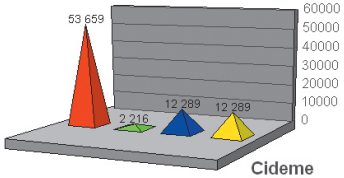

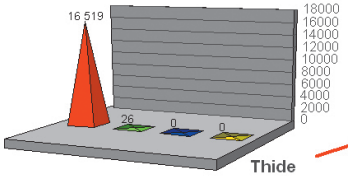

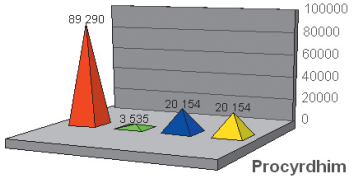

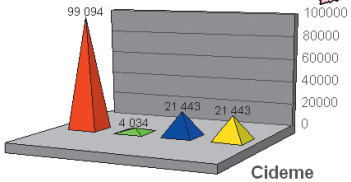

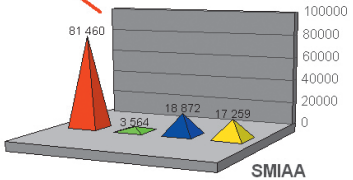

Groupe de subdivisions du Littoral
Groupe de subdivisions de Valenciennes
Groupe de subdivisions de Béthune
Groupe de subdivisions de Lille

Cours d'eau
Frontière franco-belge

Quantité de déchets incinérés (en tonnes)
Cendres et résidus d'épuration des fumées produits (en tonnes)
Quantité de mâchefers produits (en tonnes)
Quantité de mâchefers valorisés (en tonnes)

N
W E
S

0 35 70
Kilomètres